

Compte rendu de l'Assemblée Générale Annuelle **du Samedi 8 février 2014 à Plancenoit**

Présents :

Pour le Brabant : Phénix, Elan, Ry Ternel, Plancenoit.

Pour le Hainaut : Familleureux, Luttre, Haine Saint Pierre, Forchies.

Pour la Province de Liège : Chenée, Grace, Ferrières, Roloux, Vaux.

Les membres du CEF (Comité Exécutif fédéral) :

P.Franchimont (Président), G. Denis (Secrétaire), Mme G. De Moyter-Kok (Trésorière), Fr. Poliart, L. Goldstein, M.Valentini, JF. Deboucq, O. Deresteanu.

1. Le Président Fédéral, P.Franchimont, ouvre la séance à 10h15

Il rappelle que la FROTTBF a des bons règlements qui ont fait leurs preuves et que tout changement peut avoir des effets pervers que seule l'expérience dévoile.

2. Appel des cercles

Tous les clubs convoqués sont représentés à l'exception de Surlemmez et Boitsfort

3. Bilan financier 2013:

Les comptes ont été vérifiés par Mme Kuypers et Mr. Deboucq

Les comptes sont déclarés en ordre et approuvés par l'assemblée.

4. Le Budget de l'exercice civil 2014 est présenté par Mme G. De Moyter. Il est approuvé à l'unanimité.

5. Tournoi international.

- Le tournoi d'Ouistreham a été annulé. Le choix du CEF pour le remplacer s'est porté sur l'organisation d'Alençon. Olivier, responsable du déplacement le présente à l'assemblée. Les conditions sont fort semblables à celle d'Ouistreham mais les inscriptions doivent être faites début avril pour permettre aux joueurs de s'aligner dans un maximum de série. Les sélections seront faites par les différentes provinciales en fonction de leurs critères.

- Le match retour contre l'équipe française de la FSGT aura lieu le week-end des 14 et 15 juin à Strasbourg. Une commission de sélection sera constituée pour désigner les joueurs repris (critères : performances et assiduité aux compétitions de la FROTTBF)

6. Calendrier de la Saison 2014-2015 :

Le calendrier définitif est remis aux représentants présents. Il sera remis aux clubs lors des AG respectives de fin de saison.

7. Assemblée Générale de l'AFSTB

Cette assemblée se tiendra à Colfontaine le samedi 15 mars. Les clubs sont invités à s'y rendre afin de représenter au mieux la commission tennis de table.

8. Interpellations des clubs ou C.P. :

Proposition n°1 (Hainaut)

Application de handicaps dans la série mixte des Championnats Fédéraux Doubles.

La proposition est refusée et remplacée par la création d'une série Open supplémentaire qui se jouera avec handicaps. Les équipes pourront être mixtes ou non.

Propositions n°2 (C.P. du Hainaut)

Que chaque province puisse choisir l'horaire des séries pour l'organisation des Tournois Fédéraux.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Propositions n°3 (Provinciale du Hainaut)

Modification de la grille des handicaps pour les matches à 11 points.

Marc Valentini présente 2 projets. La proposition n° 1 est acceptée et sera d'application dès la saison 2014/2015.

	NC	F2 - F1	E6 - E4	E3 - E1	D6 - D4	D3 - D1	C6 - C4	C3 - C1	B6 - B4	B3 - B1	A
NC		1	2	3	4	5	6	7	8		
F2 - F1			1	2	3	4	5	6	7	8	
E6 - E4				1	2	3	4	5	6	7	
E3 - E1					1	2	3	4	5	6	
D6 - D4						1	2	3	4	5	6
D3 - D1							1	2	3	4	5
C6 - C4								1	2	3	4
C3 - C1									1	2	3
B6 - B4										1	2
B3 - B1											1
A											

Propositions n°4 (Provinciale du Brabant)

Suppression des sets à 21 points en Coupe.

La formule est à l'essai pour la saison en cours, le CEF prendra position à l'issue de l'actuelle compétition mais les avis sont très partagés.

Propositions n°5 (Provinciale du Brabant)

Classement Série A

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une proposition de modification de règlement mais du souhait de voir celui-ci mieux respecté dans la forme et les délais « dont acte »

Propositions n°6 (Phénix)

Forfait Général d'une équipe. Il ne faudrait pas que les joueurs les plus réguliers d'une équipe déclarée forfait général soient sanctionnés.

La proposition est refusée.

Propositions n°6 (Surlomez)

Gestion des Forfaits : accepter sous conditions des remises justifiées par des obligations scolaires, des obligations parentales ou raisons de santé diverses.

La proposition est refusée.

Pierre Franchimont et Guy Denis

r
